

# Donatien Laurent et le *Barzaz-Breiz*

## Retours aux sources

Fañch POSTIC

**conservatoire**  
BREST MÉTROPOLE

**Retour** aux **sources**  
Donatien LAURENT  
musicologue, ethnologue, linguiste  
Conférences, débats, échanges autour  
des travaux de Donatien Laurent

**Samedi 12 décembre 2015 • 10h00**  
**Le Quartz • Brest**  
Entrée libre dans la limite des places disponibles

**Brest**  
MÉTROPOLE

**LE QUARTZ**  
CENTRE NATIONAL BREZTON

**Brest 12 décembre 2015**

**Retour aux sources**

**Donatien  
Laurent  
et  
le *Barzaz-Breiz***

**Fañch POSTIC**  
Ingénieur CNRS  
CRBC UBO BREST  
Centre de Recherche et de  
Documentation sur la Littérature orale  
Manoir de Kernault MELLAC

conservatoire.brest.fr

# Donatien Laurent et le *Barzaz-Breiz*

## Retours aux sources

Fañch POSTIC

*J'ai fait la connaissance de Donatien en octobre 1974, c'est-à-dire au moment même où il achevait la rédaction de sa thèse d'État sur les sources du Barzaz-Breiz. Ce jour-là je faisais une triple rencontre : celles du CRBC dont j'ignorais l'existence, de Donatien Laurent et de l'abbé François Cadic dont Donatien Laurent me confia la tâche d'essayer d'apporter un peu de clarté dans les collectes de contes et de légendes qu'il avait effectuées. Évidemment, j'étais loin de penser que ces rencontres allaient durablement orienter ma vie et je n'ai plus cessé de côtoyer Donatien tout au long de ces quarante-cinq années : au CRBC et au Centre d'ethnologie de la France dirigé par Jean-Michel Guilcher, à la Société d'ethnologie bretonne, à l'Abri du marin à Douarnenez pour la création de la revue ArMen en 1985, au département d'ethnologie qu'il a contribué à mettre en place en 1990 à l'UBO... et enfin, toujours en 1990, du côté du manoir de Kernault à Mellac où il a été à l'origine de l'ouverture d'une antenne du CRBC consacrée à la littérature orale dont j'ai eu la responsabilité pendant 25 ans. Je suis alors devenu collègue de Donatien Laurent au sein du CNRS, et l'une de mes missions a été, sous sa responsabilité, de classer et d'inventorier les archives de Théodore Hersart de La Villemarqué conservées dans le manoir qu'il avait fait construire à Keransquer en Quimperlé.*

« Donatien Laurent et le *Barzaz-Breiz* ». La conjonction de coordination « et » est bienvenue, tant l'ethnologue et l'ouvrage sont liés, et systématiquement associés. Quand il est question de Donatien Laurent... il est inévitablement fait allusion au *Barzaz-Breiz* et réciproquement. En définitive, comme le *Barzaz-Breiz* avait pris toute la place dans la vie de la Villemarqué, le *Barzaz-Breiz* a aussi occupé une place prépondérante dans celle de Donatien Laurent. « Le Barzaz-Breiz, c'est sa vie », titrait d'ailleurs, en page régionale, le quotidien *Ouest-France*, à l'occasion du colloque consacré à La Villemarqué les 12 et 13 novembre 2015 au manoir de Kernault à Mellac.

« Donatien Laurent et le *Barzaz-Breiz* ». Une mise au point s'impose d'emblée : en définitive, les travaux de Donatien Laurent – et en premier lieu la thèse d'État soutenue en janvier 1975 –, n'ont pas vraiment pour sujet le *Barzaz-Breiz*. Le titre précis de sa thèse est d'ailleurs : « La Villemarqué collecteur de chants populaires. Études des sources du premier *Barzaz-Breiz* à partir des originaux de collecte (1833-1840) ».

Après la soutenance, Donatien Laurent doit même faire une mise au point en introduction d'un article qu'il publie dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*<sup>1</sup> :

Ma thèse [...] ne portait pas sur le *Barzaz-Breiz*, ni même à de rares exceptions près, sur la façon dont La Villemarqué s'y est pris pour éditer ses textes, mais sur son activité de collecteur pendant ces années 1833-1838 (et, incidemment, 1840) où il réunissait des documents pour l'ouvrage qu'il avait en projet. [...] Apprécier l'authenticité des chants publiés dans le *Barzaz-Breiz* serait un tout autre objectif.

---

<sup>1</sup> Donatien LAURENT, « Aux origines du « Barzaz-Breiz » : les premières collectes de La Villemarqué (1833-1840) », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome CII, 1974, p. 173-22.

## **I. La découverte du *Barzaz-Breiz***

Donatien Laurent est né à Belfort en 1935. Son père appartient à une famille d'origine cornouaillaise tôt installée à Brest. Sa mère est d'origine nantaise, ce que rappelle évidemment le prénom Donatien. Donatien Laurent a 4 ans quand ses parents viennent s'installer à Paris où son père s'investit dans des activités culturelles et militantes : il sera, à partir de 1947, le président de *Ker-Vreizh*. Il lui parle bien entendu des chants du *Barzaz-Breiz* que sa mère, musicienne, chante même en s'accompagnant au piano.

Peu de livres m'ont autant fasciné que le *Barzaz-Breiz*. Encore étais-je loin d'imaginer que cette rencontre allait peser si durablement sur l'orientation de mon existence... Je me souviens, enfant à Paris, entendre ma mère chanter en s'accompagnant au piano, Baron Joioz, Pennherez Keroulas, Fontanella..., sur ces mélodies dont la sobre beauté et la plénitude me comblaient<sup>2</sup>.

### **Petit rappel de la situation au moment où Donatien Laurent découvre le *Barzaz-Breiz* ?**

En 1935, quelques semaines simplement avant la naissance de Donatien Laurent, on fête le 40<sup>e</sup> anniversaire de la mort de La Villemarqué : à l'occasion des fêtes celtiques et du Gorsedd qui se tiennent à Quimperlé du 17 au 30 juillet, les congressistes sont reçus à Keransquer par Mme de La Villemarqué, la petite-fille par alliance de Théodore. C'est aussi l'occasion d'un concert et d'une conférence au cinéma de la ville dont l'objectif annoncé n'est, ni plus ni moins, que « de trancher définitivement, s'il se pouvait, la question tant de fois agitée de l'authenticité du *Barzaz-Breiz* ». Un numéro spécial de la revue *An Oaled* est d'ailleurs consacré à « La controverse du *Barzaz-Breiz* »<sup>3</sup>. Et si, à en croire la revue, le débat demeure courtois, cela montre combien la question de l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz* demeure toujours présente un siècle après la parution de la première édition de l'ouvrage.

Si la première édition du *Barzaz-Breiz*, en 1839, a bien soulevé quelques interrogations, les critiques restent limitées. C'est encore le cas pour la seconde édition qui, en 1845, vaut à son auteur les propos dithyrambiques de l'écrivain George Sand qui parle des « diamants du *Barzaz-Breiz* ».

C'est la troisième et dernière édition qui, en 1867, entraîne une vive controverse que l'on a pris l'habitude d'appeler « La querelle du *Barzaz-Breiz* ». Si elle est déjà latente dans les correspondances qu'échangent quelques personnalités bretonnes (René-François Le Men, François-Marie Luzel, Léopold-François-Sauvé, etc.), elle gagne peu à peu les milieux lettrés de la capitale (Henri d'Arbois de Jubainville, Paul Meyer, etc.) et éclate au grand jour lors du Congrès celtique international de Saint-Brieuc en octobre 1867 quand Le Men insère dans son introduction à la réédition du *Catholicon*, un vieux dictionnaire latin-breton de 1499, des propos pour le moins violents à l'égard de la Villemarqué :

Il est des limites que l'imagination ne doit pas franchir. Jouez au barde, à l'archibarde, ou même au Druide si cela vous amuse, mais n'essayez pas de fausser l'histoire par vos inventions. La vérité se fera jour tôt ou tard, et de vos tentatives malhonnêtes, il ne vous restera que le mépris<sup>4</sup>.

Devant la menace d'un procès, un carton proposant une version édulcorée sera apposé sur le passage incriminé.

---

<sup>2</sup> Donatien LAURENT, « La Villemarqué et le *Barzaz-Breiz*. Naissance de la littérature orale », *ArMen* n°18, 1989, p.33.

<sup>3</sup> *Le Foyer Breton/An Oaled*, n°54, 4<sup>e</sup> trimestre 1935.

<sup>4</sup> *Le Catholicon de Iehan Lagadeuc*, Lorient, Corformat, 1867, note p.XII.

La controverse, qui prend peu à peu une tournure plus politique, atteint son paroxysme en 1872 quand Luzel fait au Congrès des sociétés savantes de Saint-Brieuc une communication intitulée : « De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz ».

La Villemarqué, on le sait, ne répondra pas aux attaques dont il fait l'objet et son silence est souvent interprété comme un aveu de culpabilité et une marque d'orgueil. Je n'en suis pas si sûr. Du moins ce n'est sans doute pas la seule explication.

Toujours est-il que, quand La Villemarqué revient sur le devant de la scène en 1876 au sein de l'Association Bretonne et de la Société archéologique du Finistère dont il devient le président, la querelle est désormais enterrée, publiquement du moins, malgré quelques retours de flamme ici ou là. Elle le restera jusqu'au décès de La Villemarqué qui intervient le 8 décembre 1895, quelques mois seulement après celui de Luzel.

La famille La Villemarqué – notamment son fils Pierre (1854-1933), auquel revient la responsabilité du fonds d'archives –, se montre alors partagée entre le souci de défendre la mémoire de l'auteur du *Barzaz-Breiz* et celui de respecter la demande que ce dernier aurait formulée de ne pas réveiller et envenimer la controverse après sa mort.

Mais, au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, différents articles ravivent la polémique, et tout particulièrement celui paru le 2 septembre 1906 dans le *Petit Journal* où l'auteur anonyme – en fait Charles Le Goffic – parle tout simplement de « mystification de génie », de « supercherie », de « textes apocryphes forgés de toutes pièces ou remaniés par La Villemarqué et l'abbé Henry ». Cela vaut une vive réaction de la famille sous la forme d'une lettre adressée au journal. La polémique se poursuit et les articles que Léon Durocher fait paraître au début de 1907 dans le *Fureteur Breton* sont certainement déterminants pour décider Pierre de La Villemarqué à livrer, à destination de ses proches, un argumentaire susceptible de défendre son père. Cela prend en 1908 la forme d'un ouvrage destiné à la famille, *La Villemarqué, sa vie & ses œuvres*, où il publie un certain nombre de documents issus du fonds d'archives, des lettres notamment, et donne surtout, en annexe, quelques brefs extraits des carnets manuscrits dont s'était servi son père pour écrire le *Barzaz-Breiz*. En 1926, après avoir reçu les remarques de différents membres de la famille, il fera paraître chez Champion à Paris une version publique de l'ouvrage.

L'existence des carnets manuscrits sur lesquels La Villemarqué avait noté les chants qui lui avaient servi à élaborer son *Barzaz-Breiz* est donc connue depuis longtemps. La Villemarqué lui-même avait semble-t-il hésité à en communiquer la teneur à ses contradicteurs. Il les avait notamment, dira-t-il, apportés, au Congrès celtique de Saint-Brieuc en 1867, avec l'intention de les montrer à Henri d'Arbois de Jubainville. Mais ce dernier n'était finalement pas venu au congrès.

Contacté en 1908 par Émile Ernault, l'ami de son père auquel celui-ci avait un temps envisagé de confier une édition critique du *Barzaz-Breiz*, Pierre de La Villemarqué se montre curieusement peu enclin à lui soumettre les manuscrits et, plus tard, en 1913, sollicite même François Vallée qui, « malade et fatigué », ne donne pas suite. À quelques rares exceptions (le chanoine Jérôme Buléon vers 1910, l'abbé Germain Horellou vers 1920, Léon Le Berre en 1930), la famille se refuse désormais à communiquer le moindre document, d'autant plus que, en 1929, dans *En Bretagne*, un ouvrage grand public publié chez Arthaud, les quelques lignes que Francis Gourvil consacre à la Villemarqué et au *Barzaz-Breiz* parlent de « Mac Pherson de la Bretagne » et de « chef-d'œuvre de supercherie littéraire »<sup>5</sup>. Cela lui vaut d'ailleurs quelques vives réactions auxquelles l'auteur répond par « La question du *Barzaz-Breiz* ne serait-elle pas liquidée ? », une série d'articles qu'il fait paraître dans la *Dépêche de Brest* en mars et avril 1930. Tout cela, y compris la conférence de Quimperlé en 1935

---

<sup>5</sup> P.184.

qui, au lendemain du congrès, en septembre, entraîne une passe d'armes entre Charles Chassé et Léon Le Berre dans la *Dépêche du Finistère*, ne peut, bien entendu, qu'alimenter la méfiance des descendants de l'auteur du *Barzaz-Breiz* et les conforter dans l'idée de ne pas laisser accès aux archives. Ainsi, en 1937, l'abbé Pierre Batany, qui prépare une thèse sur Luzel, est aimablement accueilli à Keransquer, mais ne pourra y voir que la bibliothèque, et pas le moindre document d'archive ! Il est reçu par Mme de La Villemarqué, car son mari, Pierre de La Villemarqué, est décédé en janvier 1933. Le domaine de Keransquer – et par conséquent les archives et la bibliothèque – reviennent à son petit-fils, également prénommé Pierre, qui a alors 22 ans.

En 1939 le *Bleun Brug* a prévu de fêter le centième anniversaire du *Barzaz-Breiz*, mais la déclaration de la guerre ne le permet pas. Il faudra attendre un bon quart de siècle pour que Donatien Laurent tente à son tour – avec le succès que l'on connaît – d'avoir accès aux fameux carnets manuscrits.

## **II. Retour aux sources**

### **A. Les carnets manuscrits**

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le manoir de Keransquer est occupé par les Allemands ; les archives et la bibliothèque sont transférés dans le vieux manoir du XV<sup>e</sup> qui sert de dépendance. On a longtemps cru que les précieux documents avaient alors été détruits. Pierre de La Villemarqué, le propriétaire des lieux, est militaire et, par conséquent, peu souvent présent à Keransquer. Il n'est toutefois pas indifférent à l'œuvre de son arrière-grand-père, celui qu'il appelle familièrement « le barde ». Éloigné de Quimperlé, il l'est également des débats qui entourent le *Barzaz-Breiz*, dont il a toutefois connaissance par l'ouvrage biographique écrit par son grand-père. La querelle s'anime pourtant une nouvelle fois. Francis Gourvil, dont on a vu que, dès les années 1930, il était l'auteur d'articles plutôt virulents contre La Villemarqué et le *Barzaz-Breiz*, a engagé sur ce sujet une thèse d'université qu'il soutient en 1960. C'est un remarquable travail de recherche et d'érudition dont témoignent ses dossiers aujourd'hui versés dans les archives du CRBC. Mais c'est aussi une thèse à charge qui conclut au caractère largement inventé des chants du *Barzaz-Breiz*, et cela d'autant plus que, pour Gourvil, La Villemarqué ne connaissait pas – ou du moins pas suffisamment – la langue bretonne pour avoir été le véritable auteur du *Barzaz-Breiz*. Il se serait largement fait aidé par le prêtre mellacois Jean-Guillaume Henry (1803-1880). Il se trouve pourtant que, en 1839, – à supposer que La Villemarqué et l'abbé Henry se connaissaient déjà, ce qui n'est pas prouvé –, ce dernier n'était pas encore « converti » à l'écriture du breton de Le Gonidec, comme en témoigne son ouvrage sur saint Isidore qui paraît en cette même année 1839. Il est aujourd'hui démontré que La Villemarqué connaissait suffisamment le breton de la région de Quimperlé ou de Nizon pour être capable de le comprendre... et même de le noter sur ses carnets manuscrits.

La thèse de Francis Gourvil, publiée en 1960, entraîne de réactions nombreuses et très vives dans différentes revues bretonnes où son auteur apparaît comme un traître à la Bretagne, ce qui l'amène même à publier une mise au point<sup>6</sup>.

Il était important de rappeler le cadre tendu et polémique dans lequel intervient Donatien Laurent au début des années 1960. On sait la « chance » que fut, selon lui, l'accident qui, le 24 avril 1957, lui valut 18 jours de coma, mais lui offrit la liberté de faire ce qu'il voulait et, notamment, d'abandonner les ennuyeuses études de droit auxquelles on le destinait. 1957 est une année charnière pour Donatien Laurent : elle lui donne l'occasion de rencontrer, au stage *Ar Falz* de septembre à Glomel, l'ethnologue Jean-Michel Guilcher qui deviendra son maître et qu'il suivra à Brest au moment de la création du CRBC en 1969... La rentrée universitaire de 1957 voit aussi la création à Paris par André

---

<sup>6</sup> « L'authenticité du « Barzaz-Breiz » et ses défenseurs. À la rescousse d'un mauvais livre », document dactylographie, fonds Gourvil, CRBC.

Leroi-Gourhan d'une licence libre d'ethnologie. Donatien Laurent s'inscrit aussitôt et, en octobre 1962, après avoir passé 4 certificats, obtient sa licence :

Linguistique générale, le 1<sup>er</sup> juillet 1958  
Ethnologie, le 25 octobre 1960  
Archéologie préhistorique, le 1<sup>er</sup> octobre 1961  
Histoire des religions, le 29 octobre 1962

Pas si mal pour quelqu'un que la médecine avait déclaré perdu pour les études !

Revenons au *Barzaz-Breiz*. Des enquêtes que, dès les années 1950, il a menées sur la tradition chantée en Cornouaille et en Haut-Vannetais, Donatien Laurent a acquis la certitude de la part, beaucoup plus grande qu'on ne l'admettait à l'époque, des matériaux authentiques dans la composition du *Barzaz-Breiz*. Et, bien entendu, la réalité des collectes qu'aurait effectuées La Villemarqué et l'existence des cahiers manuscrits sur lesquels il les aurait consignées apparaissent dès lors d'une importance cruciale. Aussi, en 1963, Donatien Laurent décide-t-il de « tenter sa chance » (je le cite) auprès des descendants de l'auteur du *Barzaz-Breiz*, prenant bien soin de se faire introduire auprès de Pierre de La Villemarqué, par un ami commun, le père Joseph Chardonnet, et par l'amiral Jacques de Lesquen, un ami de son père qui est aussi un parent du propriétaire de Keransquer. Donatien Laurent écrit au colonel de La Villemarqué dès le 21 juin 1963 et lui explique son projet afin, en quelque sorte, de le rassurer sur ses intentions, sur l'esprit impartial avec lequel il souhaite engager son travail, à un moment où, après la publication de la thèse de Gourvil, il pourrait légitimement hésiter à ouvrir le fonds d'archives familial. Donatien Laurent lui fait part de la conviction qui est sienne quant à la réalité des sources du *Barzaz-Breiz* et du poids évident qu'aurait de ce point de vue l'étude des originaux de collecte, s'ils existaient encore. Pierre de La Villemarqué se montre sensible à cette argumentation et, dans sa réponse, fait part à Donatien Laurent du plaisir qu'il aurait à le recevoir<sup>7</sup> ; mais le rendez-vous est manqué pour l'été 1963 et c'est seulement un an plus tard que la rencontre aura finalement lieu : venant en permission à partir du 20 août, le colonel promet de lui faire signe et c'est ainsi que, le 14 septembre 1964, Donatien Laurent arrive pour la première fois à Keransquer : un moment dont on imagine toute la portée émotionnelle : le mieux est de laisser la parole à Donatien Laurent lui-même :

Le colonel de la Villemarqué me conduisit dans l'ancien manoir de Keransquer dont les bâtiments du XVII<sup>e</sup> siècle sont aujourd'hui transformés en communs. Deux petites pièces du premier étage abritaient à cette date les papiers personnels de l'auteur du *Barzaz-Breiz* et une partie de sa bibliothèque. Ayant ouvert un petit placard mural situé dans l'une d'elles mon hôte commença avec mon aide, à en inventorier le contenu. Tandis que je feuilletais, avec l'émotion que l'on devine, des liasses de lettres et de dossiers, il me montra soudain un petit sac de grosse toile à carreaux sur lequel était collé un papier portant au crayon rouge, presque effacée, la mention « Manuscrits » soulignée d'un double trait, et au-dessous, ces mots à l'encre noire, d'une main qu'il reconnut être celle de son grand-père, Pierre de la Villemarqué : « Conserver ces manuscrits ».

Le sac contenait trois gros carnets que M. de la Villemarqué me tendit en me disant : « - Peut-être est-ce là ce que vous cherchez ? »

Il s'agissait bien en effet des fameux textes poétiques dont, après tant d'autres, j'étais en quête. Je les feuilletais rapidement, découvrant au passage, notés en rapides pattes de mouche, des titres prestigieux : *Yann eus a Bontorson*, *Rohan*, *Merlin* ... J'étais déjà comblé de surprises heureuses. Je le fus bien davantage en entendant mon hôte me conseiller d'une voix unie : « - Emportez donc tout cela pour l'examiner à loisir. »<sup>8</sup>

<sup>7</sup> Fonds Donatien Laurent, CRBC.

<sup>8</sup> Donatien LAURENT, art. cit., *ArMen* n)18, 1989, p.33.





*L'armoire contenant les archives La Villemarqué dans le vieux manoir de Keransquer à Quimperlé.  
A droite, on distingue en bas le sac en toile contenant les précieux carnets.  
(Cliché F. Postic, juillet 1990).*



*Le premier carnet d'enquête de La Villemarqué et le sac en toile qui le contenait.  
(Clichés F. Postic).*

Il me faut ici souligner la qualité des relations que Donatien Laurent a su établir avec les propriétaires de Keransquer, la confiance absolue qui s'est établie entre eux et dont je peux personnellement témoigner, ayant eu la chance de prendre en quelque sorte sa suite à partir de juillet 1990, au moment de la création du Centre de littérature orale de Kernault, création à laquelle le général de La Villemarqué et Donatien Laurent ont d'ailleurs été étroitement associés.

Voilà donc Donatien Laurent en possession des fameux carnets ; on aurait pu penser que dès lors l'affaire était classée : il suffisait de les lire, de les transcrire et de les comparer, au besoin, aux textes publiés dans les différentes éditions du *Barzaz-Breiz*. En fait, le travail ne faisait que commencer.

En 1965, alors qu'il vient de participer à l'enquête pluridisciplinaire de Plözévet, Donatien Laurent entre au CNRS comme stagiaire. Il engage bientôt une thèse sur les sources du *Barzaz-Breiz*, sous la direction d'André Leroi-Gourhan, sommité scientifique dont il convient de préciser qu'il a par ailleurs des attaches avec la Bretagne et qu'il est aussi sonneur !

La lecture des carnets est en fait d'une très grande difficulté, « une transcription délicate », écrit pudiquement Donatien Laurent en tête de l'un des sous chapitres de sa thèse... C'est peu dire ! Qui a fréquenté les manuscrits de La Villemarqué sait qu'ils sont parfois quasiment illisibles. Quand, au cours de l'été 1990, je suis arrivé à Kernault et que je suis allé à mon tour consulter les archives de Keransquer dont j'avais mission d'effectuer l'inventaire et le classement, elles se trouvaient encore dans le vieux manoir, là où Donatien les avait découvertes en 1964. J'ai alors pris la mesure de l'exploit qu'il avait accompli. En fait les carnets sont comme le note Donatien Laurent, des sortes de cahiers de brouillon, contenant des notes griffonnées sous la dictée des chanteurs : « l'écriture en est presque toujours déformée par la hâte. Souvent le contour des lettres devient absolument indiscernable et il ne reste d'un mot qu'un trait plus ou moins onduleux tout juste suffisant, la mémoire et le contexte aidant, pour que le collecteur, revenu à sa table de travail, puisse en retrouver le sens. » Et des points d'interrogations au crayon montre que parfois La Villemarqué lui-même n'arrive pas à se relire ! Et puis il y a encore les ratures, les surcharges, les mots recouverts par d'autres mots, quand des notes, des commentaires ne viennent pas se mêler au texte.

Mais Donatien Laurent livre son secret : « c'est d'abord – cela va de soi – la possession d'une bonne loupe, voire d'un compte-fils, fort utiles dans certains cas complexes. »

Il lui faudra 10 ans pour mener à bien la transcription et l'étude du premier des trois carnets : le 16 janvier 1975 à la Sorbonne, il soutient sa thèse d'État devant un jury prestigieux : outre le directeur de thèse, André Leroi-Gourhan, on relève les noms des ethnologues Jean-Michel Guilcher, Robert Creswell et Paul Mercier, de l'historien Jacques Le Goff, du celtisant Édouard Bachellery, du linguiste François Falc'hun. Donatien Laurent obtient la plus haute distinction et les félicitations unanimes du jury.

## **B. Les sources orales : l'enquête de terrain**

En fait, même avec une bonne loupe, il ne faut pas compter arriver au bout de ses peines. Il faut, pour tirer parti des précieux manuscrits, disposer d'une clé bien plus difficile à acquérir : « une solide connaissance du répertoire de la chanson bretonne du XIX<sup>e</sup> siècle et de la variété de ses expressions selon les terroirs considérés. »

Si la confrontation des versions manuscrites du carnet avec celles recueillies par d'autres collecteurs permet de déchiffrer certains vers illisibles, cela ne saurait suffire. Seule la collecte de terrain permet de comprendre comment La Villemarqué a procédé. Et Donatien Laurent, fort de sa propre expérience de collecte, a pu, en quelque sorte, se glisser dans la peau de La Villemarqué collecteur, un collecteur pour lequel il ne tarit d'ailleurs pas d'éloges, tant il le trouve doué d'une oreille particulièrement fine qui lui permet de noter exactement ce qu'il entend. Donatien Laurent parvient à connaître précisément le mode opératoire de La Villemarqué, à repérer, selon l'écriture ou les couleurs de l'encre, la première notation et les ajouts successifs, les variantes, au gré de nouvelles versions entendues, voire les interventions pour rétablir ce qu'il pense être le texte originel selon les principes d'éditions en vigueur à son époque. Donatien Laurent s'attache également à l'aspect linguistique, au breton que La Villemarqué utilise dans ses notations, celui de la région de Nizon et de Quimperlé.



Ce travail minutieux, souvent proche de l'enquête policière, suppose de constants allers-retours entre la consultation des données manuscrites ou imprimées des collectes déjà disponibles et un terrain encore riche pour ce qui concerne la tradition orale bretonne ; il donne lieu à un chapitre important de sa thèse : « Les textes remarquables » où Donatien Laurent analyse les sources de quelques pièces du *Barzaz-Breiz*, dont certaines étaient unanimement considérées comme des faux, notamment parce qu'elles n'avaient pas d'équivalents dans les autres collectes connues. Or, comme elles sont présentes dans les carnets manuscrits, cela va permettre à Donatien de démontrer que, si La Villemarqué avait pu les retravailler pour leur publication dans le *Barzaz-Breiz*, elles reposaient bien, à l'origine, sur une collecte. C'est le cas notamment de Les Chouans, Merlin Barde, Le Faucon. Il étudie aussi d'autres chants qui sont présents dans la tradition populaire, Le Vassal de Du Guesclin, Le clerc de Rohan, etc.

Livrant et analysant les documents inédits des carnets manuscrits, on aurait pu penser que la thèse de Donatien Laurent allait mettre fin à une querelle qui faisait rage depuis déjà un siècle. En fait, Francis Gourvil, après avoir reconnu l'apport déterminant des carnets et du travail de Donatien Laurent, se raviserait comme en témoignent ses articles dans *la Bretagne à Paris* au début du mois de février 1975 : « La Querelle du Barzaz-Breiz, ce n'est pas fini ! »

Le débat demeure surtout idéologique, centré sur le *Barzaz-Breiz* et non sur ses sources. *Le Barzaz-Breiz* était considéré comme étant *Aux sources du nationalisme breton* pour reprendre le titre des deux volumes publiés en 1977 dans la collection 10/18 par notre regretté collègue Bernard Tanguy. Et les positions demeurent tranchées entre ceux qui considèrent le *Barzaz-Breiz* comme le chef d'œuvre de la littérature bretonne, à l'image du *Kalevala* d'Elias Lönnrot, qui, paru en 1835, quelques années avant le *Barzaz-Breiz*, est devenu le symbole du renouveau identitaire d'une Finlande accédant en 1917 à l'indépendance, et ceux qui voient dans le *Barzaz-Breiz* une simple mystification qui est, en outre, à l'origine du nationalisme en Bretagne, y compris de ses dérives au moment de la Seconde Guerre mondiale.

Dans ce contexte, le point de vue de l'ethnologue a du mal à se faire entendre. L'existence de manuscrits de collecte importe finalement peu. Si Donatien Laurent multiplie les conférences et les articles, la publication de sa thèse ne va pas sans mal. Intéressées, de grandes maisons d'édition parisiennes, dont, m'a-t-il dit, *Le Mercure de France*, renoncent devant l'ampleur de la tâche, c'est du moins l'argument avancé. Il faudra attendre près de 15 ans pour qu'elle soit enfin éditée, en 1989, par la maison d'édition douarneniste Le Chasse-Marée-ArMen qui publie également un double CD, *Tradition chantée de Bretagne. Les sources du Barzaz-Breiz aujourd'hui* (en coédition avec l'association Dastum). 1989, année qui marque le 150<sup>e</sup> anniversaire de la première édition du *Barzaz-Breiz*, est par ailleurs l'occasion de toute une série d'événements qui remettent l'ouvrage de La Villemarqué sur le devant de la scène.

La publication de la thèse de Donatien Laurent, annoncée dans la revue *ArMen* n°18 du mois de décembre 1988 par un article conséquent reprenant une bonne partie de l'introduction de l'ouvrage, rencontre un bel écho dans les différents médias. Cela va enfin contribuer à mieux faire connaître le travail de Donatien Laurent. Et si cela ne signifie pas pour autant la fin de la querelle, cela va participer à dépassionner le débat.

### **III. L'apport de Donatien Laurent**

Le travail que Donatien mène sur les sources du *Barzaz-Breiz* aboutit à des études de cas qui demeurent encore aujourd'hui des modèles du genre, dont la plus exemplaire est sans aucun doute celle consacrée à la *gwerz* de Louis le Ravallec.

Bref rappel : le 24 avril 1732, on découvre sur les bords de l'Ellé, près du moulin de Barrégant au Faouët, le corps sans vie de Louis Le Ravallec, un jeune homme de Langonnet, disparu depuis plusieurs jours après s'être rendu au pardon de Saint-Fiacre. Persuadé qu'il s'agit d'un crime, son père utilise toutes les procédures légales à sa disposition, accusant même les juges du Faouët d'être acquis à la cause des assassins et de n'avoir fait qu'une enquête de pure forme. L'affaire est portée en justice mais, au bout de quatre années, se termine par un non-lieu. Les juges concluent à un simple accident : Louis le Ravalec s'est tout simplement noyé ! Par chance toutes les minutes de cette affaire ont été conservées aux archives départementales du Morbihan et constituent un gros dossier dans lequel figurent les dépositions des témoins, les rumeurs, les informations diverses qui ont alors circulé.

En 1965, Donatien Laurent, qui étudie le Pardon de Saint-Fiacre, l'un des chants du *Barzaz-Breiz*, est amené à reprendre le dossier. À partir d'un ensemble de versions orales, pour la plupart encore chantées et accompagnées de commentaires, une vérité se fait jour que seule la *gwerz* composée sur l'affaire permet d'appréhender : il s'agirait en fait d'un drame de la jalousie, au centre duquel se trouve une jeune fille du village de Kerly, Louise Troboul. Or, lors du procès, des témoins avaient cité sa maison comme la dernière où s'était arrêté Louis Le Ravallec avant de reprendre la route de Langonnet. Mais les juges n'avaient jamais pris la peine d'en interroger les habitants. L'étude des registres de baptême, qui démontre l'existence de liens étroits entre la famille Troboul et celles des juges du Faouët, pourrait bien être la clé de leur attitude.

La *gwerz*, conclut Donatien Laurent, se pose en gardienne de la mémoire sociale. Elle préserve et transmet sa vérité. La justice humaine peut trancher, en fonction de ses intérêts, de ses solidarités, la parole chantée maintiendra et fera triompher de génération en génération, la force de sa conviction. Contemporaine de l'événement, suscitée par l'émotion populaire et nourrie des rumeurs qui circulent, elle dit l'essentiel de ce qu'elle croit vrai dans une langue simple et imagée, concrète et colorée, mais se garde de toute précision superflue... ou dangereuse. Elle suggère bien plus souvent qu'elle ne décrit et nécessite parfois pour être comprise une information ou des commentaires que tous possèdent sur les lieux-mêmes ou dans le voisinage. Composée et transmise oralement, vivant et se développant en marge de la culture officielle, elle se répand *partout où* le récit qu'elle livre intéresse et émeut le public, et *tant qu'*elle conserve pour lui activité et vérité. »<sup>9</sup>.

Cas exemplaire qui montre comment une tradition orale peut approcher davantage *une vérité* que l'écrit des documents d'une procédure, la « *gwerz* de Louis Le Ravallec » a contribué à faire prendre conscience de l'intérêt historique que peuvent présenter les témoignages oraux. L'article de 60 pages que Donatien Laurent publie en 1967 dans la revue *Arts et Traditions Populaires* est un événement. Il encouragera certains historiens à prendre désormais en considération les documents oraux dans leurs recherches. Ce sera le cas des fondateurs de la Nouvelle Histoire autour de l'historien Jacques Le Goff, spécialiste du Moyen Âge, qui, je le rappelle, participait au jury de thèse de Donatien Laurent. En Bretagne Roger Dupuy, Alain Croix feront appel pour leurs travaux aux données orales. Je vous invite à lire le compte rendu que ce dernier fait de la thèse de Donatien Laurent en 1989 dans les *Annales de Bretagne*<sup>10</sup>. Michel Nassiet va même encore plus loin qui, pour le colloque consacré à La Villemarqué en 1995 à Quimperlé, reprend le corpus des *gwerzioù* pour les soumettre au regard critique de l'historien<sup>11</sup>. Plus récemment il faut souligner la qualité des travaux d'Éva Guillourel, dont

---

<sup>9</sup> « La *gwerz* de Louis Le Ravallec », *Arts et traditions populaires*, n°1, janvier-mars 1967, p. 19-79. « La *gwerz* de Louis Le Ravallec. Enquête sur un crime de 1732 », *ArMen* n°7, février 1987, p.16-35.

<sup>10</sup> *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1989, p. 355-358. [https://www.persee.fr/doc/abpo\\_0399-0826\\_1989\\_num\\_96\\_3\\_3334\\_t1\\_0355\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1989_num_96_3_3334_t1_0355_0000_1)

<sup>11</sup> Michel NASSIET, « La littérature orale bretonne et l'histoire », *La Bretagne et la littérature orale en Europe*, actes du colloque de 1995, Brest, CIRCTO-CRBC, 1999, p.201-2017 ; « La littérature orale bretonne et l'histoire, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 1999, p. 35-64. [https://www.persee.fr/doc/abpo\\_0399-0826\\_1999\\_num\\_106\\_3\\_4042](https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1999_num_106_3_4042)

la thèse *La complainte et la plainte. Chansons de tradition orale et archives criminelles : deux regards croisés sur la Bretagne d'Ancien Régime (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle)*, a été partiellement publiée par les PUR en 2010 sous le titre *La complainte et la plainte. Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*. Désormais, il devient presque habituel de prendre en considération les sources orales qui peuvent apporter une vision parfois quelque peu différente de celle livrées par les sources écrites, à l'exemple du marquis de Pontcallec auquel l'historien Joël Cornette a consacré un ouvrage, *Le Marquis et le Régent. Une conspiration bretonne à l'aube des Lumières* (Paris, Tallandier). La publication s'accompagne d'une étude de la *gwerz* du marquis de Pontcallec par Éva Guillourel... et même d'un CD reprenant les différentes versions du chant populaire connu habituellement sous le titre de *Marv Pontkalleg* (La Mort de Pontcallec). Alors que l'oral érige le marquis en héros, l'écrit en dresse un portrait bien plus sombre.

Il faut évidemment signaler le travail tout aussi remarquable que Donatien Laurent consacre à la *Gwerz* de Skolan et qui donne lieu à un gros article dans la revue *Ethnologie française* en 1971<sup>12</sup>. La *gwerz* raconte le retour sur terre de l'âme errante d'un pécheur qui vient demander le pardon de sa mère qui l'avait autrefois maudit pour des crimes qu'il avait commis : il a tué son père, brûlé des églises, tué du bétail, et, ce qui paraît, curieusement, le plus grave, volé un petit livre sacré. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite de La Villemarqué, on a rapproché cette *gwerz* d'un poème contenu dans le plus ancien recueil de poésies galloises, le *Livre Noir de Carmarthen*, un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle. La parenté est évidente : le nom du héros, son apparence et sa monture (*duvarc'h*, son cheval noir), ses crimes... jusqu'à la métrique. Je vous renvoie évidemment à l'article de Donatien qui a été repris dans *Donatien Laurent. Le parcours d'un ethnologue en Bretagne*, volume où se trouvent rassemblés un certain nombre de ses articles clés. Publié en 2012 par *Emgleo Breiz*, il devait être suivi d'un second. Mais la maison d'édition brestoise a malheureusement disparu depuis.

Je me contente de souligner un point intéressant de cette affaire qui est que les éléments fournis par l'étude des différentes versions orales bretonnes ont permis en retour d'éclairer le sens quelque peu énigmatique du texte manuscrit gallois qui présente un curieux dialogue entre un personnage anonyme et un certain Yscolan.

par le fait même que ce poème est resté vivant en Bretagne, écrit Donatien Laurent, et qu'on en recueille encore aujourd'hui plusieurs versions différentes, le récit n'a jamais perdu de sa cohérence : on sait bien qui parle et on dispose de quantité de renseignements complémentaires alors que, dans le texte écrit, au contraire, on est forcé de reconstruire une trame à partir d'éléments extérieurs<sup>13</sup>.

Là encore, l'oral vient utilement éclairer l'écrit. Parmi les dossiers importants figurent également la *gwerz* du Seigneur Nann, celle du Siège de Guingamp, etc.

### **Des carnets manuscrits au *Barzaz-Breiz* : l'exemple de La Tournée de l'Aguilaneuf**

Je voudrais pour terminer, prendre l'exemple d'un chant sur lequel nous avons eu l'occasion de nous pencher Donatien Laurent et moi, et qui, en février 1986, a été le sujet d'un article commun dans le tout premier numéro de la revue *ArMen*. « Eginane, au gui l'an neuf ? Une énigmatique quête chantée »<sup>14</sup>. Le chant figure dans l'édition du *Barzaz-Breiz* de 1867 sous le titre de La Tournée de l'Aguilaneuf / *Troad ann Eginane*. C'est l'occasion de donner une idée, à partir d'un exemple concret,

---

<sup>12</sup> Donatien LAURENT, « La *gwerz* de Skolan et la légende de Merlin », *Ethnologie française*, n°3-4, 1971, p. 19-54.

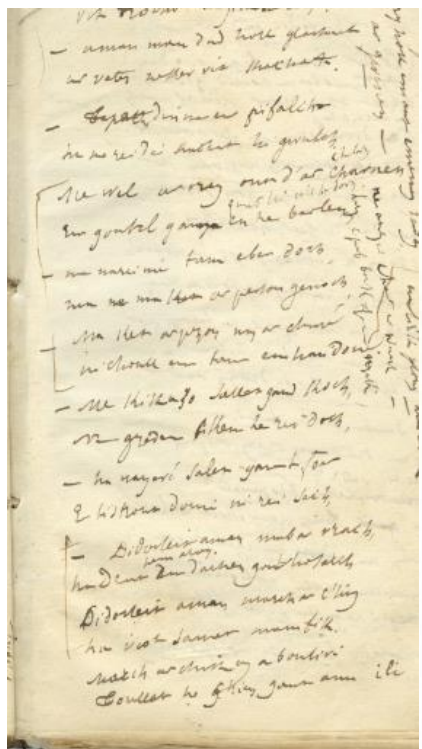
<sup>13</sup> Donatien LAURENT, « L'oral comme objet de recherche en ethnologie », dans *Les phonothèques entre recherche et culture*, revue *Sonorités*, numéro spécial 28-29, 1992, p.63.

<sup>14</sup> *ArMen* n°1, février 1986, p.42-56.

de la manière dont procède La Villemarqué quand il passe des matériaux bruts de ses carnets manuscrits à leur publication dans le *Barzaz-Breiz*.

Le chant de l'eginane, recueilli à Spézet en 1841, figure dans le second carnet manuscrit. En marge, La Villemarqué a noté une variante recueillie à Cléden-Poher, alors qu'il se trouve au Pratulo chez l'une de ses sœurs, Camille, mariée au comte Jégou du Laz. Sur les quelque 250 vers du carnet, La Villemarqué n'en a retenu que la moitié dans la version du *Barzaz-Breiz*, où il combine les deux variantes. Il a supprimé tout ce qui pouvait apparaître vulgaire et, notamment fait le tri parmi les énigmes dont seules 8 ont été conservées sur les 20 d'origine. Il faut effectivement convenir qu'elles ne sont pas toujours du meilleur goût !

Mais cela confirme aussi toute la qualité de La Villemarqué collecteur : il note tout, même les vers les plus crus. Cela veut aussi dire qu'il met suffisamment en confiance ses chanteurs pour qu'ils acceptent de chanter ce type de couplets devant un *Aotrou*, un « Monsieur ». S'il ne s'en sert pas dans sa version du *Barzaz-Breiz* – ce qui aurait été impensable à l'époque – il ne les a pas expurgés de ses carnets, conscient sans doute qu'ils pouvaient avoir leur intérêt. Je ne sais pas si La Villemarqué a eu connaissance de la publication à partir de 1883 de la collection des *Kryptadia*, sur l'initiative d'Henri Gaidoz et d'Eugène Rolland, mais le chant aurait très bien pu figurer dans cet enfer de la littérature orale, d'autant plus que les publications y étaient anonymes !

	<p>— Aman man'n holl dud glac'haret, Ar vates ne ket vit kac'hat !</p> <p>Tapet d'in me eur pifalc'h Ha me rei dei kac'het hi gwalc'h.</p> <p>Me wel ar vreg hont d'ar charnen Eur gontel gam en hi barlen.</p> <p>— Me ne rei me tam ebet deoc'h Ma ne ma ket ar person genoc'h.</p> <p>— Ma ket ar person nag ar c'hurê Ni c'houl eun tam en han Doué.</p> <p>— Me kik a zo salet gant koc'h Ne greden biken he rei doc'h.</p> <p>— Ha nag e vé salet gant foer E tistrout dorni ni rei sec'h !</p> <p>— Didosteit aman, mab ar vrac'h, Ha deut en dachen gant ho sarc'h.</p> <p>Didosteit aman marc'h ar c'hig Ha viot samet manifik.</p> <p>Marc'h ar c'hik eus a Bontivi Toulet he c'hien gant ann ili.</p> <p>Toulet hi gein, toulet hi gof Ha oet hi voelou gant ar morc'h.</p> <p>Losket breman bep iouaden Pe d (...) bet eun troated gwenn.</p>	<p>Ici, tout le monde est dans la peine : La servante n'arrive pas à chier !</p> <p>— Attrapez-moi un fifre Et je la ferai chier son content !</p> <p>— Je vois la patronne qui va au charnier, Un couteau crochu sur son giron.</p> <p>— Je ne vous donnerai pas le moindre morceau Si le recteur n'est pas avec vous.</p> <p>— Le recteur n'est pas là, ni le vicaire, Nous demandons un morceau au nom de Dieu !</p> <p>— Ma viande est salée avec de la merde, Je n'oserais jamais vous en donner !</p> <p>— Et quand elle serait salée avec de la chiasse, En la ramenant chez nous, nous la sècherions !</p> <p>— Approchez ici, engange de sorcière, Et venez en bas avec votre sac.</p> <p>— Approchez ici, cheval à viande, Et l'on vous chargera de belle façon. Cheval à viande de Pontivy Au dos percé par la saumure.</p> <p>Le dos percé, le ventre percé, Et les boyaux mangés par les cochons.</p> <p>— Que chacun pousse un cri de joie Puisque nous avons eu la longueur d'un pied [de lard.]</p>
--	---	---

Extrait du second carnet de collecte de La Villemarqué avec transcription et traduction par Donatien Laurent

Pour ce chant comme pour tous les autres, la recherche des différentes versions déjà recueillies est importante, tout comme l'enquête sur le terrain. Il faut attendre 1891, pour que Jean-Mathurin Cadic en donne une nouvelle version, vannetaise, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*. En 1978, menant des enquêtes du côté du Huelgoat pour la thèse sur les pratiques calendaires que j'avais entreprise sous la direction de Jean-Michel Guilcher, je ne recueillais ici et là que des bribes de la chanson de quête, lorsqu'un habitant du Huelgoat m'indiqua que l'un de ses voisins la connaissait en entier. Jeune



étudiant, quelque peu inexpérimenté, j'étais très dubitatif. Quelle surprise d'entendre Albert Seven me chanter, dans la cour de sa ferme de Kervao, une très belle version du chant de l'eginane.

J'en faisais aussitôt part à Donatien qui vint avec moi à Kervao. Je croyais perdu l'enregistrement que j'avais alors effectué ... mais j'ai eu la grande joie de le retrouver voici quelques années en écoutant des bandes qui se trouvaient encore chez mes parents. Je les ai déposées dans mon fonds d'archives au CRBC. On trouvera la transcription du chant, la notation de son air et sa traduction réalisées par Donatien Laurent dans le premier numéro de la revue *ArMen*. Je vous renvoie aussi à l'article pour découvrir les raisons pour lesquelles Albert Seven connaissait encore la chanson. Mais il est frappant de voir comment, près de 150 ans plus tard, elle est proche de celles que La Villemarqué a notées dans ses carnets. Il convient de préciser qu'Albert Seven n'avait pas connaissance de la version du *Barzaz-Breiz*.

*L'air de la version d'Albert Seven noté par Donatien Laurent*

Quant à la forme que prend le chant dans le *Barzaz-Breiz*, j'ai, dans le document ci-dessous, surligné les vers qui ne se trouvent pas dans les carnets, une absence qui, comme l'a bien montré Donatien Laurent, n'est toutefois pas nécessairement une preuve de leur caractère inventé.

## TROAD ANN EGINANE

— IES KERNE —

*In nom'ne Patris et Fili,  
Doue d'ho pennigo enn ti !  
— Eginane! Eginane!*

*Heman eunn ti kaer hag luell!  
Ilag he weleur demeurez a bell!  
—Eginane! Eginane!*

C'hoaz he weleur a belloc'h c'hoaz,  
Paneved enn he dro koat braz.  
— Eginane! Eginane!

Ni zo deuet da doull ho tour  
Da gere'hat kik da drômpa 'nn dour.  
— Eginane! etc.

— Abredik mad em' oc'h deuet,  
Ma c'hoaz ar penn moc'h war he droid.  
— Ni zo triouec'h a botred vad  
Ilag hen dalc'ho da doll he wad.  
— Ma c'hi gousk e penn ar-bern plouz,  
Et d'hen laza, kigerien louz.

— Ne ket ui eo torfetourien  
Evit laza neb ho tifenn.  
— Mar d-oc'h-hu Eginanerien,  
Pelec'h e ma ar zonerien?  
— Eunn eur lamm a-dreuz ar waz,  
Ema bet kreouet ar zac'h braz.  
— Ma c'hik zo d'al lae, er zolier,  
Ha pelec'h ma 'r skeul na c'houier.  
— Ne ket red kaout skeul d'ar c'haz,  
Evit pakat logod pe raz.  
— Oet eo ar c'hroueg da Zant-Divi  
Ha oet ann alc'houeu gat-hi;

Alc'houe ar c'hik, alc'houe al lez,  
Alc'houe pez zo enn tiegez.  
— Gen-omp zo deut eunn alc'houeer,  
Ilag hen eur mail enn he vicher.  
— Abarz ma teufec'h 'barz ann ti,  
Skorno ar glao euz beg ho fri.  
— Eunn han Doue kamzet seven;  
Ann noz zo du, ann avel ien.  
Ma ann avel diwar Relek,  
Pa na vresk na bioc'h na kazek.  
Enn han Doue, hastet, tud ker,  
Ni neuz c'hoaz seiz leo da ober.

— Mar d-oc'h potred hag ho deuz beg,  
Komzomp nebeud ha komzomp c'huek.  
Abarz dont tre 'barz ann ti-man,  
Diskolmet skolmou zo aman;  
Distaget d'in enn eur ger krenn:  
P'iou zoug he gik war he groc'hen?  
— Ann havrek koz warlerc'h ann denn,  
A zoug he gik war he groc'hen.  
— P'iou a ia kenta d'ar marc'had,  
Ann daelou enn he zaou lagad?  
— Penn ann hent meur eo, me oar'vad,  
Ar glouiz war he zaou-lagad.



— Pa d-oc'h-hu potred hag a oar,  
Leret pet plun zo er iar.  
— Kemet a hlun a zo er iar  
Ma zo stered endro d'al loar.  
— Leret d'in, dre hoc'h eginan,  
Pe seurt galloud zo el loar-gan.  
— Al loar-gan, war dro Nedelek,  
A laka linn e peb havrek.  
— Pa d-oc'h potred hag ho deuz fri,  
Piou zo furch difureh dre ann ti?  
Piou ann itron oet da vatez,  
Kollet gat-hi bleun ha perlez?

— Hounez a zo eur valaen,  
Kollet gant-hi he bleun melen.  
— M'em beuz eur weenig em liorz  
Gwelloc'h he rusken hag he c'horz?  
— He rusken a ra lien gwenn;  
Hounez a zo eur ganaben.  
— M'em beuz eur ween all tal ar stank,  
Hag eunn neizik zo war bep brank,  
Hag eur viik zo e peb neiz,  
Ha kant mil doet enn eunn deiz;  
Mar d-oc'h 'vit laret petra hi,  
C'hui po grad-vad ha kefridi.

— Me laro d'hoc'h enn eur begad :  
Hounez zo eur ween dero 'vad,  
Hounez a zo eur ween dero  
Nemet mez razarc'h dioc'h he zro.  
— Eunn tiik plouz, eur saoiik mein,  
Am beuz c'hoaz, Eginanerien,  
Hag enn han oc'h penn kant mil kel,  
Hag enn ho kant mil demezel.  
Mar d-oc'h 'vit gont petra reout-hi,  
C'hui po grad-vad ha kefridi.  
— Gand ho krad-vad ha kefridi,  
Ni ielo tre 'barz enn ho ti;

Ar ro-ze a zo ho kwenan,  
A c'houl rei d'e-omp hon eginan.  
Me wel ar goulou dre ann ti,  
Hag ar c'hroueg eur gontel gat-hi.  
Gat-hi eur gontel enn he dorn;  
Ha me gav d'in ia d'ar c'helorn.  
— Ni na roump tamm kig ebod d'hoc'h.  
Ha n'ema 'nn aour iotenn gen-hoc'h.  
— Pa zeui ann eost, pa zeui ar foel,  
Ni gaso d'hoc'h ann aour iotenn.  
— Ni na roump tamm kig ebod d'hoc'h,  
Ma n'ema ar person gen-hoc'h.

— Erit han da veza den tre,  
Ni a c'houlenn enn han Doue.  
— Dido-tait 'ta 'ma, mab ar wrac'h  
Didostait ama gad ho sac'h;  
Didosta ive, marc'h ar c'hlik,  
Ma vezi sammet manevik.  
Abarz ma tigouezi d'az ti,  
Vo broud da zein gad ann ili.  
— Loskomp eur iou'haden breman,  
Pa deuzomp bet hon eginan;  
Pa deuzomp bet eunn troatad gwenn,  
Ha ker'h ha segal c'hoaz oc'h penn.

Eur iou'haden d'ar vamm, d'ann tad,  
Ha da vugale ann tiad!  
C'houez ar iec'hed gad ho potred!  
C'houez al lavan gad ho merc'hed!  
Bloavez c'huillet, bloavez glouiz,  
Bloavez ker'h ha bloavez gwiniz!  
Ebarz ho liorz kanab gae  
Abenn ma tevio ar miz mae!  
Mae e bleun, even e grunen,  
Hag e gouere ar wastel wenn!  
Hag e gouere ar wastel wenn,  
Ha ni neuze'nn ho kourc'h-menn!

Voici, surlignés en jaune, les vers du second carnet manuscrit que La Villemarqué a repris dans son *Barzaz-Breiz*, en les « rectifiant » parfois quelque peu, et j'ai indiqué l'ordre dans lequel il les fait figurer.

1	Nomine Patris et Fili Doue d'ho pennigo en ti	15	Abarz ma teuec'h barz ann ti Skorno ho puredenn doc'h ho fri!	19	Petra zo furch tre ann ti Ne deus na daoulagad na fri?	41	— Mar dé staghet mad ar planken A zo daou ibil e peb penn. — Savet al lezé, koz vatez, Da dorch hi boutou d'ar vestrez. — Torchet oa dei abaoù dec'h Ha laket enon torchou zarc'h.
2	Eman so eun ti braz ha huel Hag he weler demeus a bell.	16	Azé a zo eun treujou men Ha skopet out hen ken 'vo brein!	20	— Ar skubel! — Mar doc'h potred hag ho deus beg, Petra zo koz d'ar ir da beket?	42	— Me wel ar goulou tre en ti Eun dra bennag e c'hoarv gant-hi. — Aman zo 'r zantik bihan barz ar forn Eun aval poaz gant-hen ni zorn. Ha krial a ra bouez hi benn Vit troc'ho 'n eginanerien.
3	Ha c'hoaz e gweler a belloc'h c'hoaz Pannevet zo dro dean koat braz.	17	— En han Doue, hastet, hastet, (Kar pell bras hon eus da vonet).	21	— Pez zo koz d'ar ir da beket, Ne nen deo ket evit lipet. — Mar doc'h potred hag o deus beg Petra vern d'ir na stotet ket?	43	— Aman zo 'r zantik bihan barz ar forn Eun aval poaz gant-hen ni zorn. Ha krial a ra bouez hi benn Vit troc'ho 'n eginanerien. — Aman man'n holl dud glac'haret, Ar vates ne ket vit kac'hat!
4	— Me garee gout a dra skler Dian ma dé ar mestr er ger. Dian ma dé pé mar dé ket Doue e dalc'ho barz ar iec'hed.	18	Seiz leo (en tu all d'an Naoned Da gas eur c'harad pichoned). Ha kement all a bolezi (Hir e an hent, pell e mont di!).	22	— Mar doc'h eginanerien vad, Petra kenta tra za d'ar marc'had?	44	— Me wel ar vreg hont d'ar charnen Eur gontel gam en hi barlen. — Me ne rei me tam ebet deoc'h Ma na ma ket ar person genoc'h.
9	— Azeet azé war neo ar moc'h Pe diou domp ni glevo ouzoc'h. War neo ar moc'h na zoomp ket Rag zotroufomp hon dillat.	19	— En han Doue, eur goms honest, Et dré an or pe ar prenest!	23	— Kenta tra a ia er marc'had A zo, gredan, penn ann hent braz. Chetu kenta tra ia er marc'had Ar glouiz war he zooulagad.	45	— Aman zo 'r plac'h davancher gwenn Zo mad d'an eginanerien. Mar ve ganti davancher ler Ni zefe d'he c'hlasik benn emberr.
10	Mar de re gaer ho tillet Ha c'hoaz a tet da glask ho poed!	20	Eun aor goz warlec'h ann denn A zoug hi ghik war hi groc'henn.	24	Erru aman evel ma glevan Ve ar glouiz war an eon.	46	— Me ne rei me tam ebet deoc'h Ma na ma ket ar person genoc'h. — Ma ket ret donni mont en ti Da c'hout petra a zo ganthi:
11	— E klask hor boed ni ne mom ket Klask eun tamm kik ne laromp ket.	21	— Mar doc'h eginanerien douet, Leret lec'h zo kezet badéet?	25	— Bet on du zé en ti d'ann traon, Meus klevet lar e ar veltan. — Ar greg zo vale war al leur-zi Eun dra benag a c'hoarv gant,	47	— Didosteit aman, mab ar wrac'h, Ha deut en dachen gant ho sarc'h.
12	Ni a zo deut da doul ho tor Da gerc'hat kik da drompa'n dour.	22	Mar doc'h azé potred fin Leret petra zo 'r blei e latin?	26	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	48	— Didosteit aman marc'h ar c'hig Ha viot samet manifik.
13	— Mar doc'h hu eginanerien Pelec'h ema ar sonerien?	23	[...] eur blei e latin A zo havet eul loup marin.	27	— Er pez zo tout ouspenn mil Mar vint tout e souk ho kil.	49	— Didosteit aman marc'h ar c'hig Ha viot samet manifik.
14	— En eur lamet a drest ar waz Eno voa grevet ar sarc'h bras.	24	— Leret din, eginanerien fin Piou neus laket min kenta e tour Plevin?	28	— Masoner koz deuz ar Relek Parez Kleden en deus laket.	50	— Didosteit aman marc'h ar c'hig Ha viot samet manifik.
7	Ni a zo nao a vugale Hag eur vreg dall da vag ive.	25	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	29	— Er pez zo tout ouspenn mil Mar vint tout e souk ho kil.		
8	— Abredik mad emoc'h deuet Ma c'hoaz ar pemoc'h war e dreid.	26	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	30	— Er pez zo tout ouspenn mil Mar vint tout e souk ho kil.		
12	— Ni zo triouec'h a botred vad Hag hen dalc'ho da doll he wad!	27	— Leret dim dre ho eginan Pesort keuneut zo barz ho tan?	31	— Fao pe dero pe goat rouan A zo genomp oc'h ober tan.		
13	— Va c'hik a zo barz ar solier Ha pelec'h ma 'r skeul na ouier.	28	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	32	— Mar doc'h hu eginanerien Petra neuz 12 troad ha 4 penn?		
14	— Ne ket ret kaout skeul d'ar c'has Evit mont lec'h so logod pe ras!	29	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	33	— Eur gazek hag eubeul enni Hag eur vreg vrazes zo war nezi.		
15	— Ma ma c'hi barz ar bern plouz Et d'hen laza, higerien louz.	30	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	34	— Na mar doc'h potred hag a oar, Pesort vertu en deus al loar?		
16	— Ne ket ni an torfetourien Evit laza neb ho tifenn!	31	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	35	— Eur vertu en deveus al loar Da rei sklerijen d'ann douar.		
17	— Aman zo eun troatad gwenn Mar pije goutien en goulenn.	32	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	36	— Loar en deus kalz a vertu fall Mar deus enon kement all.		
18	— Na pa vé kement hag eur bik Ni en goulenné manifik.	33	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	37	— Mar doc'h potred hag a deus fri, Leret din petra zo furch difureh tre ann ti.		
19	— Et e ar vreg da Bontivi Hag et an elveou ganti:	34	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	38	— Mar doc'h potred zo bet er skoul, Laret pet ibil zo en nour?		
20	— Alvé ar c'hik, alvé al lez, Alvé pez zo en tieghez.	35	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	39	— Mar doc'h potred zo bet er skoul, Laret pet ibil zo en nour?		
21	— Pe ne ma ket ar vreg er gher Ann noc'h a reio an affer.	36	— Mar doc'h potred hag a oar Leret din pet pleun zo war iar?	40	— Mar doc'h potred zo bet er skoul, Laret pet ibil zo en nour?		

Version de Spézet

Notrou du Laz zo eun oac'h mad  
Met an itron e tal ervad  
Kenkoulz er gher hag er marc'had  
Entent a ra deuz e bep stad  
Ha da paour eo (...) mad

Ni zo 18 en eur vanden  
Mikel Sieller eo ar penn  
Pe zeï an eost hag ar foen  
(...) Konchenerien

An avel zo ziwaz ar mor,  
Ne ket brao bea e toul an nour

Ma an avel ziwaz Relek  
Ha na vresk na saout na kezek,  
Barz ma teufec'h dreist ma zreujaou  
A skorno ho treid barz ho poutaou !  
Barz ma teufec'h e barz ma si  
Skorno ho (...) e barz ho fri !

15

Na troc'het pell deuz ho torn  
Gant aon na troufec'h an eskorn  
Rag an askorn a zo gwiridik  
Hag an amzer a zo baouedik.

Gant ho kras vad ha keffridi  
A eomp tré ebarz an ti  
Kemeromp eur c'hosté deus an ti  
Ha lezomp 'n all d'ho serviji.

Na (...) et aman ma arc'hik  
Ema ne vo laket er sac'h  
Ne vo laket war bek ar vaz.

36-40

Me am eus, eginanerien,  
Eun tiik plous eun eoik ven  
Hag a zo en ti kant mil kambr  
Hag e peb kambr eun eizik koant  
Hag eul lapousik e peb neiz  
— ar gwenan —

Me meuz eur wenn e penn ma zi  
Gwelloc'h hi rusken evit hi

30

— Petra a sinifi ar wenn ?  
Honnez zo hanvet eur ganabenn  
— Me am euz wenik krin-krang

31

Hag eun eizik zo é peb brank  
Hag eun uiik e bep neiz.

32

Ha doet holl e memez deiz  
Leveret din petra rint-hi ?

33

— Me laro doc'h en eur begat  
Henez a zo eur ven dero vad

34

C'hounez a zo eur ven dero  
Ha nemet mez rac'h d'oc'h an dro.

35

#### Version de Cléden-Poher

Cela met en lumière la façon dont procède La Villemarqué pour passer des matériaux bruts de la collecte à leur mise en forme à destination de lettrés : pour lui le bon goût et l'esthétique doivent prévaloir dans tout travail d'éditeur, dont il rappelle les principes dans le compte rendu d'un recueil de chants de Jérôme Bujeaud qu'il fait en 1866 :

J'aurais voulu son bouquet moins gros et composé de fleurs choisies. C'est un des plus grands agréments des anthologies ; si l'on n'y prend garde, le médiocre y étouffe le bon, et alors le public lettré, d'ailleurs peu disposé en faveur de l'art populaire, se récrie, et non sans raison. Au jugement de la critique, le goût et la discrétion doivent être notre première qualité à nous autres faiseurs de bouquets rustiques, et on ne l'exige pas seulement dans le choix de ce qui compose nos bouquets, mais dans le lien, dans le ruban, si j'ose dire, qui les noue. Entre le ruban et les fleurs, elle veut une certaine harmonie<sup>15</sup>.

Le *Barzaz-Breiz* est bien un « florilège » de poésies bretonnes. Il convient de rappeler que c'est le compte rendu du même ouvrage par Gaston Paris dans la toute jeune *Revue critique d'histoire et de littérature* qui constitue en définitive, en 1866, le tout premier document exprimant ouvertement et publiquement les conceptions de la « nouvelle école critique » en matière de publications de « poésie

<sup>15</sup> *Le Bouquiniste*, 1866, p.1275-1278.



populaire », selon laquelle l'esthétique doit céder la place devant le scientifique<sup>16</sup>, principes que François-Marie Luzel sera le premier à mettre en pratique en 1868 dans ses *Gwerziou Breiz-Izel*.

### **Aujourd'hui et demain**

Le travail de Donatien Laurent sur les sources du *Barzaz-Breiz*, dont j'ai, je l'espère, donné une idée, certainement bien imparfaite, de l'importance, a permis de dépassionner le débat et de faire en sorte qu'on puisse désormais aborder différemment La Villemarqué et son œuvre comme cela a, par exemple, été le cas lors du colloque organisé par le CRBC les 12 et 13 novembre 2015 au manoir de Kernault<sup>17</sup>.

Restait à Donatien Laurent à achever la transcription et l'étude des carnets 2 et 3, un travail engagé de longue date qu'il était le seul à pouvoir mener à bien tant ses connaissances de la façon dont procède La Villemarqué sont irremplaçables. Au moment de la publication de sa thèse en 1989, il avait même voulu que soit mentionné sur la couverture, « volume 1 ». Cela aura demandé plus de temps...

*Le texte qui précède est celui de la communication que j'avais présentée le 12 décembre 2015 lors de la journée « Retour aux sources » organisée au Quartz à Brest en l'honneur de Donatien Laurent. Il se trouvait d'ailleurs à mes côtés pendant que je parlais, ce qui était évidemment bien stressant pour moi, mais m'a valu de vivre un grand moment. Je l'ai reprise le 23 mars 2019 dans le cadre du cycle de conférences proposé par les Archives départementales du Finistère et le Musée départemental breton pour valoriser le fonds d'Archives La Villemarqué acquis en novembre 2018 par le Conseil départemental du Finistère.*

*Donatien Laurent, en effet, aura eu le plaisir de voir assurée la pérennité d'un fonds dont il s'inquiétait régulièrement du devenir. La qualité des relations qu'il a su établir avec la famille La Villemarqué et que j'ai tâchées de maintenir au cours de ce dernier quart de siècle ont permis d'obtenir l'accord de la famille pour que soit numérisé le fonds d'archives de l'auteur du Barzaz-Breiz : ce programme a été mené en 2016-2017 par le CRBC, avec le soutien du Conseil départemental du Finistère, du Conseil régional de Bretagne et de la Ville de Quimperlé. Depuis 2018, le fonds numérisé fait l'objet d'un vaste programme de valorisation mené sous la direction scientifique du CRBC<sup>18</sup>.*

*Donatien Laurent aura eu le plaisir d'être présent lors de la cérémonie officielle de la cession du fonds d'archives par la famille La Villemarqué au Conseil départemental du Finistère à Quimper le 30 novembre 2018. Il aura surtout eu la grande satisfaction de voir la transcription et la presque totalité de la traduction des carnets 2 et 3 être – à défaut de la publication livresque qu'il envisageait – mises en ligne sur la page dédiée à la valorisation des archives La Villemarqué sur le site du CRBC. Cela n'a été rendu possible que grâce à la l'implication et à la ténacité de Nelly Blanchard qui s'est mise au service de Donatien Laurent pour lui permettre de mener à bien ce projet si important pour l'histoire littéraire et culturelle de la Bretagne.*

---

<sup>16</sup> Gaston PARIS, *Revue critique d'histoire et de littérature*, 12 mai 1866, p.302-312.

<sup>17</sup> *Au-delà du "Barzaz-Breiz", Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895)*, (Nelly Blanchard et Fañch Postic dir.), Brest, CRBC, 2016.

<sup>18</sup> [https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Projets\\_de\\_recherche/Valorisation+scientifique+des+fichiers+num%C3%A9riques+du+Fonds+La+Villemarqu%C3%A9](https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Projets_de_recherche/Valorisation+scientifique+des+fichiers+num%C3%A9riques+du+Fonds+La+Villemarqu%C3%A9)

*Il convient enfin de souligner qu'aujourd'hui le gros travail de collecteur mené par Donatien Laurent lui-même depuis les années 1950, à une époque où la tradition orale de langue bretonne était encore bien vivante, est elle-même devenue un véritable trésor patrimonial, tant par sa qualité que par son ampleur - près de 600 heures d'enregistrement- , dont une partie, numérisée et documentée, est désormais accessible en ligne grâce à l'action conjointe de Dastum et du CRBC, et au travail de Laurent Bigot.*

*Kenavo Donatien*



*Lors de la journée « Retour aux sources » le 12 décembre 2015 au Quartz à Brest  
(Photo Jean-Paul Guyomarc'h).*

**Fañch POSTIC**  
*Plounéour-Trez, 25 mars 2020*